

L'A.R.C.C. VAL de REUIL

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 08 Novembre 2014 à 14H30

Etaient Présents ou représentés : Jean-Jacques NAZÉ, Président, Patrick LEBRETON, Trésorier, Eliane LEBRETON, Secrétaire, Mesdames et Messieurs Emmanuel BANCE, Guillaume BOIMARE, Eytan et Sophie BUNEL, Romain BUREL, Patrick CAHON, Thierry CANHAN, Jean-Marie et Mathieu DECHAMPS, Sylvain DESMARAIS, Morgane DUBRAC, Bruno DUPUIS, Jean-Paul EVRARD, Gaëlle FARMANEL, Benjamin FRICHOT, Xavier HARDIER, Christopher et Rodolphe HURAY, Steeve LE GOUEFF, Guy, Jason et Lola LEGENDRE, Soufian MOULAI, Hélène NAZE, Didier PALLIS, Aurélia PREVOST, Jessy REBOURSIER, Elodie THOUIN, constituant le quorum.

Absents excusés : Sullivan BECKER, Didier BILLAUDEL, Alain JAUNET, Alexandre LALOUX, Frédéric LEBRETON, David et Cédric LEBOURG, Brigitte et Francis VIOT.

I - LE RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le Président salue les personnes présentes, puis adresse ses remerciements à sa secrétaire, son trésorier et aux bénévoles qui se sont dévoués pour réserver le meilleur accueil possible aux pilotes à l'occasion des différentes manifestations organisées. Puis il dresse le bilan des travaux réalisés tout au long de l'année. Si beaucoup de choses restent encore à faire, beaucoup de travaux ont été effectués : réalisation de trois vibreurs (sur 5) et remplissage des creux par apport de terre, remplacement de la protection du public dans la parabole, réalisation de béton sous le podium, travaux, nettoyage et peinture dans le restaurant, travaux électriques dans le restaurant et réfection du tableau pour le groupe électrogène, pose de la banderole au dos du podium.

II - RAPPORT DE LA SECRETAIRE

L'ACTIVITE DU CLUB :

Comme l'an dernier, en dehors des courses organisées, cinq journées club, très conviviales, se sont déroulées les Samedi 25 Janvier, 22 Février, 7 et 28 Juin et le 25 Octobre de 09H00 à 17H00. Tous les participants pouvaient partager le repas offert par le club.

Merci à la douzaine de personnes qui répondent fidèlement à l'appel car outre l'entretien courant du site, ces journées ont également permis l'organisation des courses programmées et des différentes manifestations organisées, à savoir la journée piste ouverte du 23 août et notre participation à la fête des sports du 12 octobre à Val de Reuil.

LES STATISTIQUES

Le nombre d'adhérents est de 73, soit 20 de plus que l'an dernier. On dénombre 8 adhérents simples et 65 licenciés dont voici les différentes répartitions :

Selon le domicile	10	11	12	13	14
Eure	19	26	26	27	34
Seine Maritime	28	34	36	25	34
Eure et Loir	2	3	2		
Seine et Marne					1
Yvelines	2	3	1	1	1
Essones					2
Hauts de Seine	1	3	1	1	1
Manche		2	2		
Total	54	71	68	54	73

Selon la licence	10	11	12	13	14
Adhérents non licenciés					8
Moto					3
Organisateur	9	6	6	1	3
Accompagnateur	8	14	14	15	20
Découverte	7	10	5	10	8
Ligue junior	1	1			
Ligue senior	6	10	9	8	9
Nationale junior	1	0	2		
Nationale senior	20	18	21	14	22
internationale	2	3	1		
Total	44	62	58	48	73

Suivant l'âge	10	11	12	13	14
Moins de 15 ans	1	1			3
Moins de 18 ans	4	2	2		1
Moins de 25 ans	5	11	2	6	5
Moins de 30 ans					12
Plus de 25 ans	44	56	63	48	
Moins de 40 ans					21
Moins de 50 ans					10
50 ans et plus					21
inconnu	0	1	1	0	
Total	54	71	68	54	73

Age	ANL	Moto	Acc	Dec	Org	L Ju	L Se	N Ju	N Se	Total
Prix		19	17	23	26	24	38	34	54	
<15			3							3
15 à 18			1							1
18 à 25	2			1			1		1	5
25 à 30	1		4	1	1		1		4	12
30 à 40	2	1	2	4			4		8	21
40 à 50		1	2	2			2		3	10
>50	3	1	8		2		1		6	21
	8	3	20	8	3		9		22	73

Toujours aucune inscription de jeunes pilotes, mais nous gardons espoir car la journée portes ouvertes, du 23 août et la fête des sports, le 12 octobre, laissent à penser que de nombreux jeunes sont intéressés. Seul le coût les arrête.

Comme décidé, l'accent a été mis avant tout sur la publicité : appel aux médias (journaux locaux et radios locales) pour informer et retransmettre nos compétitions. Investissement dans une banderole de présentation installée en permanence au dos du podium. D'autant plus que l'an prochain encore, LARCC organisera au moins un CF (en septembre en 1/10^{ème}).

La création d'une école de pilotage est toujours à l'étude, plusieurs bénévoles se sont proposés mais il reste à trouver le moyen de mettre des voitures RC à la disposition des élèves. Nous avons également été sollicités pour l'occupation du temps scolaire.

Calendrier des courses 2015

Pour le moment les dates des courses ne sont pas officialisées pour la saison 2015 :

12 & 13 septembre **Championnat de France 1/10^{ème}**

08 novembre **Coupe de Noël (1/5^{ème})**

La question primordiale reste posée : comment peut-on organiser des courses si nous n'avons personne pour s'occuper du comptage ? Il y a bien évidemment la possibilité de demander un intervenant extérieur. Cette intervention n'est pas toujours gratuite. Il est rappelé que plusieurs personnes avaient suivi la formation en 2013. Celles-ci signalent avec véhémence qu'elles se sont fait proprement « virées » du local par l'arbitre fédéral alors qu'elles voulaient mettre un peu en pratique ce qu'elles avaient appris.

Afin d'assainir la situation le club décide de réorganiser une formation en son sein courant janvier 2015. Sont intéressés Soufian MOULAI et Patrick CAHON. Toute personne pouvant se joindre à eux, doit se faire connaître le plus rapidement possible.

Dans ces conditions, il est maintenant possible d'envisager d'organiser des courses de ligue. La demande sera donc envoyée prochainement aux responsables concernés.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide également d'appliquer le tarif maximum autorisé par la FFVRC pour les inscriptions aux courses régionales et nationales.

III - RAPPORT COMPTABLE DE L'ACTIVITE 2013/2014

III-1 COMPTE DE RESULTAT AU 08 NOVEMBRE 2014

En dépenses comme en recettes, le compte de résultat s'équilibre à la somme de 15981,79 €. Le résultat (différence entre les dépenses et les recettes) positif est de 3701,60 €.

Dans les dépenses nous avons

- L'eau pour -109,43 €. Les consommations 2013 ayant été payées en fonction d'un prévisionnel basé sur la consommation excessive de 2012, un avoir de 142.98 € nous a été reversé et nous avons payé 33,55 € pour le premier trimestre basé sur une estimation de 12 m3 pour 2014.
- Le carburant (pour les groupes, compresseurs et divers remboursement de frais de carburant) pour 384,92 €
- Le petit équipement (matériel électrique pour tableau groupe 25kva, banderole podium, remplacement éprouvette pour CF 1/5) pour 626,19 €
- Les fournitures administratives (encre + toner imprimante comptage) pour 147,18 €
- Le gaz pour 37.20 €
- Les achats divers (mise à jour du logiciel de comptage) pour 120,00 €
- Les dépenses pour la buvette pour 3118,62 €
- Achat de puces perso pour 0 €
- Les locations des groupes, compresseur, balance et engins travaux publics pour 1753,60 €
- L'entretien et réparations (peinture, ciment et sable vibreurs, béton sous le podium, béton cellulaire restaurant, débroussaillant, poteaux et grillage parabole et matériel divers) pour 2569,09€
- L'assurance pour 267,47 €. Modification du contrat pour prise en compte des bâtiments.
- Les frais de déplacement 0 € contrairement aux années précédentes. Il faut noter l'intervention gracieuse de Damien au comptage pour la coupe de France.
- Les Réceptions (coupes et repas à l'AG de la Ligue) pour 587,52€
- L'affranchissement pour 39.04 €. Envoi des informations aux adhérents qui n'ont pas d'adresse mail + envoi des clés.
- Les achats de licences à la FFVRC pour 2201.00 €
- Les demandes de courses nationales et régionales pour 420.00 €
- L'adhésion du club à la FFVRC pour 100.00 €
- Les charges exceptionnelles (pourboire divers) pour 17.79 €

Dans les recettes nous avons

- Les recettes de la buvette pour 5045,16€. Le bénéfice net de la buvette (les repas des journées entretien sont gratuits pour les volontaires) est de 1926,54 €
- Les ventes de puces pour 260,00 €. Le club n'a plus de puce en stock.
- Les subventions de Val de Reuil (500 €) et du conseil général (686 €) pour 1186,00 €
- Les dons (trop perçu sur inscription, dons divers) pour 38.50 €
- Les licences intégralement reversées à la FFVRC (déjà vues dans les dépenses) pour 2116.00 €
- Les cotisations au club pour 3037,00 €
- Le revenu de placement 2012 pour 190,13 €

III-2 BILAN AU 08 NOVEMBRE 2014

Compte tenu des réserves au 21/11/2013 soit 12115,57 € (compte livret + compte courant + caisse) et du résultat mentionné précédemment, les réserves totales s'élèvent en début d'exercice 2015 à la somme de 15817,17 €. (Soit 13821,23 € sur le compte livret, 1858,08 € sur le compte courant et 137,86 € en caisse).

Le résultat de l'année est bien meilleur que les prévisions. Les éléments marquants sont :

1. Le terrassement et la réfection de la clôture dont le coût prévisionnel était 3210 € qui n'ont pas été réalisés.
2. Une bonne année (augmentation des adhérents notamment) et des dépenses maîtrisées.

III-3 BUDGET PREVISIONNEL 2015

Il n'a pas été possible de faire un budget prévisionnel pour 2015, ne sachant pas quels travaux nous allons faire ni combien de courses nous organiserons faute de pouvoir compter sur quelqu'un pour assurer le comptage.

Les travaux à envisager :

Poursuite de l'amélioration du restaurant : dalle et cuisine.

Réfection clôture, prévision du déplacement réseau eau potable : le devis demandé s'élève à 11 038.50 €

Réfection toiture du podium : le devis présenté est de 4 112.63 €

Réfection du local comptage : l'estimation rapide des matériaux avoisine la somme de 4500.00 €

Modification de la chicane : le premier devis reçu s'élève à 9452.70 €

Le tournant de LARCC : réinstallation du sigle du club

Il est donc évident que des choix sont à faire et des priorités à donner.

Toiture : Après en voir délibéré, les membres présents décident de réaliser par nous mêmes la réfection du toit du podium. L'équipe qui décide d'intervenir le 15 février 2015 (ainsi que le 22 si nécessaire ou si le temps empêche l'intervention le 15) se compose comme suit : Patrick CAHON, Jean-Marie DECHAMPS, Jessy REBOURSIER, Thierry CANHAN, Romain BUREL, Jason LEGENDRE, Rodolphe HURAY, Sylvain DESMARAIS. Toutes les bonnes volontés peuvent bien évidemment se faire connaître et se joindre à eux ; un repas sera prévu comme pour chaque journée club.

Clôture : Après en voir délibéré, les membres présents décident de faire réaliser une nouvelle clôture mais demandent au Président de solliciter un geste commercial pour les travaux tels que présentés dans le devis. Tous les adhérents sont invités à se renseigner sur la possibilité de se procurer à moindre frais des bandes de caoutchouc utilisées pour le transport de charbon ou de sable en zone portuaire. Ces bandes, lourdes et opaques, disposées au pied de la nouvelle clôture, préviendrait la repousse des mauvaises herbes.

Local du comptage : Sylvain DESMARAIS propose de contacter une entreprise qui dispose actuellement de locaux amovibles (genre ALGECO) déclassés. Si l'opération peut aboutir, nous envisagerons l'acquisition d'un module supplémentaire pour remplacer la partie cuisine.

Chicane : nous attendons la présentation d'autres devis.

Restaurant-cuisine : les travaux concernant la partie cuisine ne pourront être envisagés qu'en fonction des finances (nombre d'adhérents) et des bonnes volontés lors des journées club.....Le club pourrait disposer d'une piste pour pratiquer la mini z, mais la réalisation de la dalle est à nouveau reportée à plus tard faute de bras et de moyens financiers.

Le sigle du club : En raison de l'humidité, la peinture ne tient pas sur le mur. Il est donc inutile de passer du temps à repeindre le sigle en l'état. La proposition de l'installation d'une banderole est acceptée par l'ensemble des participants qui autorisent le Président à se rapprocher de Dominique GIROUX pour sa réalisation.

IV – QUESTIONS DIVERSES

1. **TARIFS 2015** : après en avoir délibéré, il a été décidé de rendre la licence obligatoire même pour la pratique du modélisme en loisir simple. Tout adhérent sera ainsi couvert par l'assurance de la

FFVRC. Le coût annuel de l'adhésion est quant à lui porté à 80.00 €. Les tarifs seront mis en ligne sur le site à réception du prix des licences qui sera connu fin novembre.

2. **PANNEAUX INDICATEURS** : comme convenu nous avons sollicité la collectivité pour faire apposer des panneaux officiels indiquant la direction du club sur les poteaux indicateurs. La ville de Val de Reuil a déposé un dossier auprès de la CASE et on devrait bientôt voir des panneaux officiels indiquer la direction du circuit.
3. **PUBLICITE** : il faut attirer les spectateurs et faire connaître notre Club. C'est toujours notre point faible : la publicité pour les courses ne suffit pas. Il devient impératif qu'une équipe de volontaires se forme pour s'occuper de ce problème.
4. Les **FELICITATIONS** du club à Jason : le Président remet un bouquet à Jason LEGENDRE pour son titre de Champion de France brillamment obtenu. Il propose également de lui offrir sa licence 2015, proposition acceptée à l'unanimité. Encore bravo Jason !
Il remet également un bouquet à Hélène et Eliane pour leur travail au sein de la buvette et adresse encore une fois ses remerciements à toutes les personnes, notamment à Sophie, qui les ont rejointes régulièrement ou occasionnellement pour assurer le service.
5. **JOURNEES CLUB** : il a été mis en évidence cette année que peu d'adhérents se sentent concernés par les journées club. La solution adoptée par nombre de clubs, qui consiste à percevoir une caution de x fois 10.00 € qui sont rendus lorsque les adhérents participent aux travaux, nous semble trop dictatrice et pénalisante. Nous nous contenterons donc pour le moment de rappeler que ces journées, au nombre de 4 ou 5 par an, pourraient être ramenées à 3 si le travail pouvait être réalisé par 20 personnes au lieu de 10 !
L'ambiance est conviviale, le repas est assuré gratuitement par le club, les travaux n'exigent pas de compétences particulières.
Si la situation ne s'améliore pas malgré nos efforts, nous serons amenés à constituer une commission chargée de modifier le règlement intérieur afin d'y intégrer la notion de participation obligatoire aux travaux d'entretien moyennant le remboursement d'une caution versée avec l'adhésion annuelle.
6. **DIVERS** : Le Président informe l'assemblée qu'il a été contacté par une moto-école des environs souhaitant connaître les conditions de location d'une partie de notre terrain pour l'implantation d'une piste pour la préparation du permis moto (épreuve du plateau). Cet emplacement serait la partie située à gauche en arrivant, actuellement inutilisée, sur laquelle il ferait réaliser une piste à ses frais.
Le Président sollicite l'avis des adhérents pour savoir s'il doit ou non poursuivre les démarches (aspect juridique, montant de location, contrat, etc...). Il obtient cet accord à l'unanimité des membres présents et s'engage à tenir les adhérents informés des suites du dossier avant toute conclusion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17H00 et les participants invités à partager une boisson et une pâtisserie.